

# RÉSEAUX DE CHALEUR

## OBJECTIF

Réduire les émissions de GES et de pollutions atmosphériques grâce au développement de réseaux de chaleur participant aux économies des énergies fossiles ou électriques.

### Document Source

Feuille de route 2018 - Action 49

### Secteur concerné

Résidentiel - Tertiaire

### Public concerné

Les habitants concernés par les réseaux de chaleur

### Pilote(s) de l'action

toulouse  
métropole

Direction Environnement Énergie

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Depuis la loi MAPTAM du 28 janvier 2014, Toulouse Métropole est autorité organisatrice de l'énergie. Elle a actuellement en gestion 3 réseaux de chaleur gérés sous forme de délégation de service publique. Ces trois réseaux ont des taux d'énergies renouvelables ou de récupérations (EnRRS) supérieurs à 60% et un prix de vente de l'énergie inférieur à la moyenne nationale des réseaux de chaleur de 70.6 euros TTC / MWh (source amorce, 2015) .

Ils alimentent plus de 30 000 équivalents logements et permettent d'éviter le rejet de plus de 50 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an dans l'atmosphère.

La taille importante des systèmes de production classe ces équipements en ICPE d'où des contrôles et normes importantes sur la gestion du rejet des fumées et du traitement des polluants dans l'atmosphère. Ces solutions de réseaux de chaleur urbains sont des véritables réponses à la thématique pollution de l'air.

## CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

- 2018 : Extension du réseau de chaleur Toulouse Energie Durable (TED)
- 2018 : Optimisation du réseau de Blagnac
- 2018 : Schéma directeur des énergies renouvelables

### Partenaires associés

- ADEME
- ATMO Occitanie pour les évaluations des émissions polluantes
- Plusieurs délégataires

## MOYENS MIS EN OEUVRE

1,5 ETP



## FINANCEMENT

Estimation du coût global

Partenaires financiers

## IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air      Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs escomptée

Les effets attendus de cette action sur les émissions de polluants atmosphériques n'ont pas été quantifiés.

## INDICATEURS DE SUIVI

Gain CO<sub>2</sub>:

- Pas de données

Nombre de logements raccordés :

- 2018 : environ 20 000
- 2019 : 15 000

**Commentaire général sur l'action et son avancement**

**Action qui s'inscrit dans la continuité**



Le réseau de chaleur et de froid Plaine Campus a été inauguré le 24 septembre 2019. Il est alimenté à 70 % d'énergies de récupération locale : chaleur issue de l'usine de valorisation des déchets et d'un data center. Ce réseau s'étend sur 36 km depuis l'unité de valorisation des déchets (UVD) du Mirail jusqu'au quartier de Montaudran. Il alimente 15 000 foyers et permet d'éviter l'émission de 19 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an (eq. à plus de 9 000 voitures en la circulation).